



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

âge de la retraite

Question au Gouvernement n° 3166

Texte de la question

RETRAITES

M. le président. La parole est à M. Dominique Dord, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Dominique Dord. Monsieur le ministre du travail, j'ai reçu hier, à ma permanence d'Aix-les-Bains, un jeune lycéen de dix-huit ans qui va essayer d'avoir le bac dans deux mois. Il a postulé pour entrer dans un IUT à Annecy, duquel il ressortira vraisemblablement un peu avant vingt et un ans. Il lui restera alors à trouver un emploi et à travailler quarante et un ans et demi pour avoir droit à une retraite à taux plein, puisque cette durée de cotisation n'est contestée par personne.

Plusieurs députés du groupe de la Gauche démocrate et républicaine. Si, par nous !

M. Dominique Dord. En clair, Philippe aura plus de soixante-deux ans quand il arrivera à la retraite.

Ils sont 80 % de jeunes Français à arriver au bac. Ils sont donc 80 % dans la situation de Philippe, sans compter ceux qui redoubleront une année, qui feront des études plus longues ou qui mettront un peu de temps à trouver du boulot.

Monsieur le ministre, Philippe est extrêmement amer.

M. Philippe Plisson. C'est bien !

M. Dominique Dord. Il sait qu'on lui ment, il sait qu'on se moque de lui et de sa génération quand on essaie de lui faire croire qu'il pourra prendre sa retraite à soixante ans, car il sait arithmétiquement, quarante ans avant de prendre sa retraite, que, de toute façon, pour lui comme pour tous les jeunes hommes et femmes de sa génération, ce sera soixante-deux ans, ou plus.

J'ai essayé de lui expliquer, monsieur le ministre, que le parti socialiste avait toujours été fâché avec les chiffres (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC*), qu'il n'avait jamais su compter. Mais rien n'y fait, Philippe reste extrêmement amer.

Alors, monsieur le ministre, ma question est simple : pour vous, la retraite à soixante ans, est-ce une gigantesque arnaque ou un monstrueux bobard ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et sur plusieurs bancs du groupe NC. - Protestations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

M. Marcel Rogemont. C'est à un socialiste de répondre !

M. Xavier Bertrand, *ministre du travail, de l'emploi et de la santé*. Monsieur le député,...

M. Marcel Rogemont. Ce n'est pas de la démagogie, ça ? Dites-lui, monsieur le ministre !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. ...les socialistes sont certainement fâchés avec les chiffres, mais il faut reconnaître, et l'expérience des collectivités locales le montre, qu'ils ne sont jamais fâchés avec les impôts. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. Julien Dray. Pas autant que Sarkozy !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Si jamais l'on voulait mettre en place la retraite à soixante ans, comme cela a été le cas, excusez du peu, voilà trente ans - cette mesure avait en effet été voulue par François Mitterrand mais n'avait pas été financée, ce qui est bien socialiste : on prend des mesures et on oublie de les financer -, ce serait irresponsable car cela représenterait un coût annuel de 20 milliards d'euros. Et qui paierait ? Les Français, évidemment !

Bien souvent, l'on nous dit : ce n'est pas grave, il faudrait tout simplement laisser le choix aux Français. C'est

parfaitement hypocrite, car le libre choix vaut uniquement pour ceux qui en ont les moyens, pas pour les ouvriers, pas pour ceux dont la retraite dépend de leur carrière. Pour ceux-là, il faut des règles qui les protègent. Certains, à gauche, nous disent qu'il faudrait une réforme comme dans les pays scandinaves. Votre modèle - je me tourne vers les députés socialistes - est-il la Suède, pays dans lequel les pensions de retraite viennent de baisser de 3 % cette année ? Ce n'est pas notre modèle !

Il est vrai que travailler un peu plus, cela exige des efforts. Mais les Français savent pertinemment où est le bon sens, où est le courage et où est la démagogie. *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)*

Sur tous ces sujets, en 1993, nous avons engagé une réforme, les socialistes étaient aux abonnés absents. En 2003, avec François Fillon, nous avons engagé une réforme, les socialistes étaient aux abonnés absents. En 2008, les socialistes étaient encore aux abonnés absents, et en 2010, quand Éric Woerth a mené à bien la réforme des retraites, les socialistes étaient toujours aux abonnés absents. Si vous voulez trouver des socialistes cohérents et courageux, vous les trouverez à l'extérieur de notre pays, jamais en France. Savez-vous pourquoi ? Parce que, pour réformer les retraites, il faut tenir un langage de vérité et du courage, deux qualités que n'ont pas les socialistes dans notre pays ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et sur plusieurs bancs du groupe NC. - Protestations sur les bancs du groupe SRC.)*

M. Jean-Louis Bianco. En 2012, c'est vous qui serez aux abonnés absents !

Données clés

Auteur : [M. Dominique Dord](#)

Circonscription : Savoie (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3166

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 13 avril 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 13 avril 2011